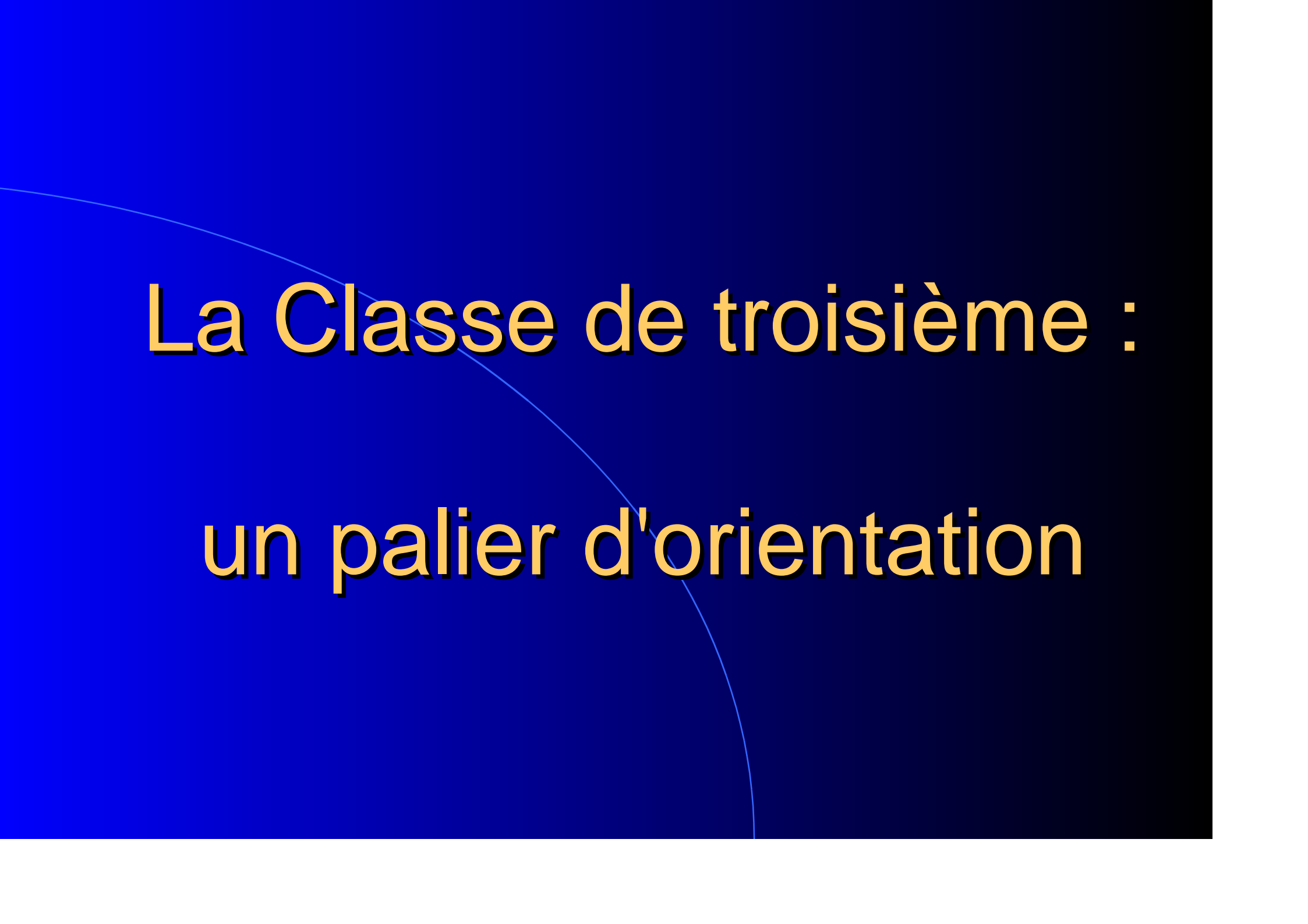


CENTRE  
D' INFORMATION ET D' ORIENTATION  
ALENCON  
ET  
COLLEGE ANDRE MALRAUX  
TRUN

**Après la 3<sup>ème</sup>**

OCTOBRE 2021



# La Classe de troisième : un palier d'orientation

**2<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE : DEMANDE(S) DE LA FAMILLE / Intention(s) d'orientation**

**Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :**

**Le passage en :**

*cochez la case de votre choix ou bien classez par ordre de préférence (1, 2, 3)*

2nde Générale et Technologique

2nde professionnelle

sous statut scolaire

sous statut d'apprenti(e)

Vous pouvez préciser la spécialité :

1ère année de CAP

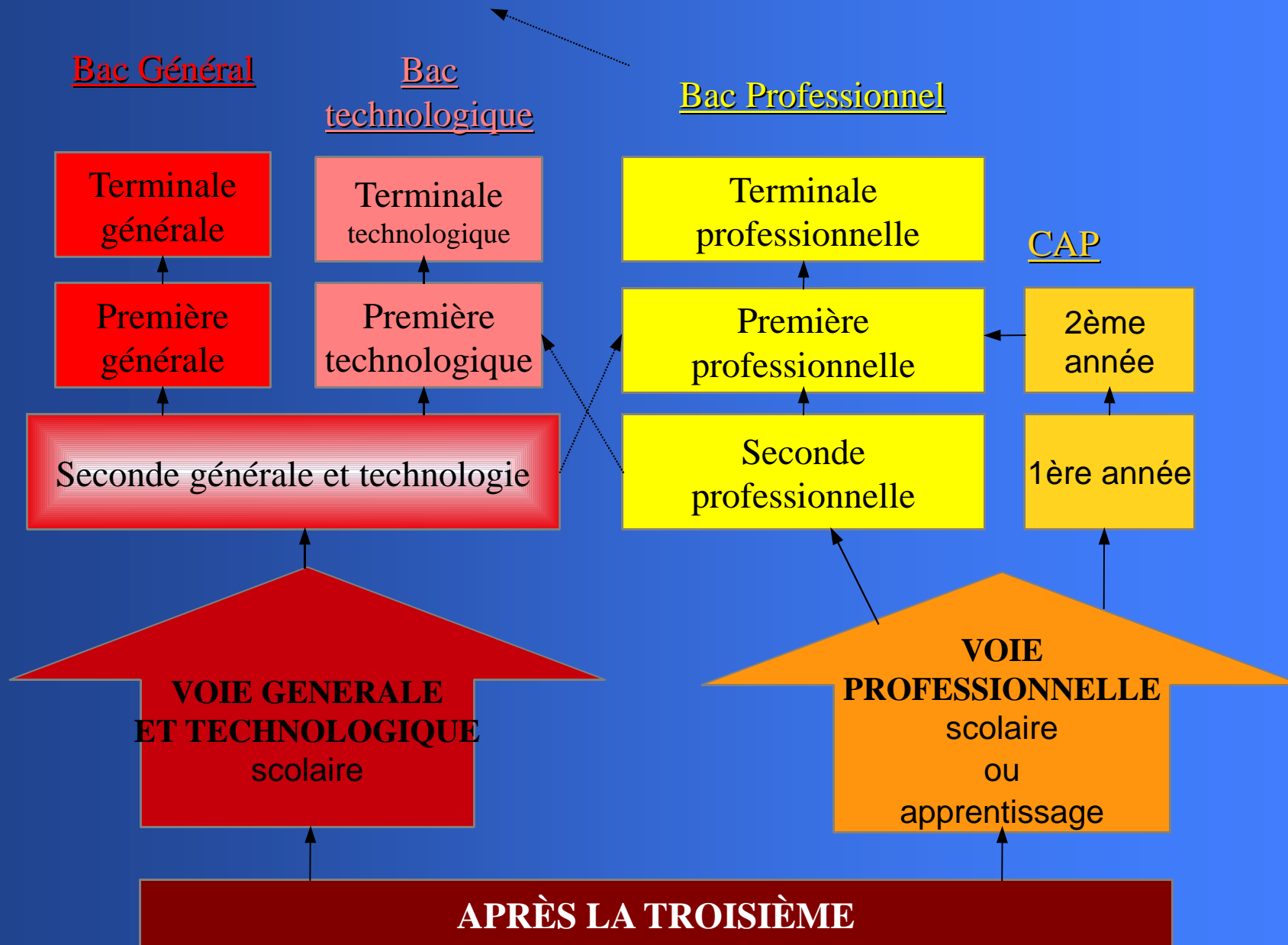
sous statut scolaire

sous statut d'apprenti(e)

Vous pouvez préciser la spécialité :

## POURSUITE D'ÉTUDES

## INSERTION PROFESSIONNELLE



## Quand faut-il choisir ?

- *intentions d'orientation* au mois de février/mars
- *vœux définitifs* fin mai/début juin
  - En 2021, chaque élève pouvait formuler au maximum :
    - 10 *vœux dans l'académie*
    - + 5 *vœux hors académie*

# L'AFFECTION

L'affectation des élèves  
après la classe de 3ème  
est une procédure informatisée.

Attention, demander une formation n'assure pas automatiquement  
une place dans un établissement.

La famille est informée fin juin de la décision d'affectation.

2<sup>nde</sup>  
GT

## L'affectation

**en 2<sup>nde</sup> générale et technologique (lycée public) :**

Les élèves de 3<sup>ème</sup> souhaitant entrer en 2<sup>nde</sup> GT sont admis de droit  
dans leur(s) lycée(s) de secteur  
(déterminé(s) à partir du domicile des parents ou du responsable légal  
et non à partir du collège fréquenté en 3<sup>ème</sup>)

## L'affectation en lycée professionnel public :

Il n'y a **pas de sectorisation** pour l'entrée en lycée professionnel, toutefois le **nombre de place est limité**.

L'affectation est faite  
à partir d'un système automatisé de classement des candidatures  
qui fonctionne sur un principe de points attribués à chaque élève  
en fonction de plusieurs paramètres  
(évaluation des acquis des élèves, implication dans leur projet,...)



## L'alternance

La préparation d'un BAC PRO ou d'un CAP  
par la voie de **l'apprentissage**  
n'est possible que si l'élève trouve  
un maître d'apprentissage.

L'alternance implique un *rythme de travail élevé*  
le jeune doit être motivé et autonome.

*Voie pro  
2<sup>de</sup> GT*

# Remarques

*Voie pro*

Si vous souhaitez une affectation  
dans un établissement privé  
ou un établissement agricole

vous devrez impérativement prendre contact  
avec l'établissement visé

# Le télé-service orientation/affectation après la 3ème

Saisie des intentions provisoires au 2<sup>e</sup> trimestre  
ET

Consultation des offres de formations  
et saisie des vœux définitifs au 3<sup>e</sup> trimestre  
Par les familles

# Pour aider les élèves dans leurs choix d'orientation

- \* Entretiens avec Mme Audoin, le professeur principal, le principal
- \* Informations aux élèves sur les différentes possibilités après la 3<sup>ème</sup>
- \* Stage d'observation en entreprise du 06/12 au 10/12/21
  -
- \* Mini-stages en lycées (professionnels principalement) entre janvier et avril/mai
- \* Journées portes ouvertes des lycées, CFA, ...
- \* Le guide « post-3e »

# Comment rencontrer Mme AUDOIN

## Au collège

- sur rendez-vous
- les élèves avec ou sans leurs parents
- les mardis semaine paire de 9h à 16h30
- s'adresser au secrétariat du collège ou au CDI.

## Au point d'accueil d'Argentan ou au CIO d'Alençon

- sur rendez-vous au 0233265950
- Les lundis et mercredis après-midi et certains jours pendant les vacances scolaires.

# Feedback

